

Hélène FRANCONÉ

Ville de L'Isle sur la Sorgue

Document généré le jeudi 20 décembre 2018 à 10:10**Avis d'attribution n°1**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	20/12/18	20/12/18			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
------------------	---------	----------	-------------	------	-------------	---------------

Service : CPJ**Classification CPV :**Principale : **50413200** - Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendieComplémentaires : **44480000** - Équipements divers de protection contre l'incendie**AVIS D'ATTRIBUTION****VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72



Objet du marché	Marché de contrôle, de maintenance préventive et curative des dispositifs de prévention et lutte contre incendie des bâtiments communaux de la ville de L'Isle sur la Sorgue.
Référence acheteur	MP18-23
Nature du marché	Services
Procédure	Procédure adaptée
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09 Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786 greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 17/12/18

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : MP18-23 - **A.E.S** ZA des carrieres vieilles rue Nicolas Martin 30190 Montant HT : **32 313,70 €**
Saint-Chaptes

Renseignements complémentaires

Le marché est à prix global et forfaitaire pour la partie contrôle et maintenance préventive:12 313.70 € HT.

Le marché est à prix unitaires pour les prestations de maintenance curative et les achats de dispositifs de prévention incendie

Pour la partie à prix unitaires :Sans mini et avec un montant maxi annuel de 20 000 € par an.

Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa notification.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de marché ne pouvant excéder 4 ans.

Envoi le 20/12/18 à la publication

Marches-Publics.info V9.7